




Annick BILLON
Sénatrice de la Vendée
Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
Délégation sénatoriale aux Entreprises - Délégation aux droits des Femmes

LA LETTRE

ÉDITO**Novembre-Décembre
2016**

2017 : construisons ensemble notre avenir

Nous assistons à une fin de trimestre, à une fin d'année, particulièrement tourmentées. Tous les schémas sont mis à mal, les sondages et prédictions qui en découlent démentis.

Plus lointain déjà, nul ne voyait le Brexit et ses incidences sur l'Europe. Plus près, il paraissait improbable de voir les Etats-Unis d'Amérique confier leur destinée, à un républicain. Mais c'est le jeu démocratique de l'alternance, qui a donné un personnage comme Trump.

Nous ne mesurons pas encore toutes les incidences pour l'Europe, mais nous les ressentons de manière négative. Dans le domaine diplomatique où ses prises de position semblent laisser les mains libres à la Russie et à la Turquie pour régler les problèmes dramatiques du Moyen-Orient et de l'Est de l'Europe. Dans le domaine des échanges économiques avec un recentrage sur les USA, dans le domaine militaire avec une remise en cause de l'OTAN, enfin dans le domaine de l'environnement où le respect des engagements de la COP21 est mis à mal par les déclarations de relance de l'exploitation des énergies fossiles.

Il ne faut pas avoir la mémoire trop courte, ce n'est pas la première fois qu'un dirigeant se fait élire sur la promesse qu'il restaurerait la grandeur de son pays et avec les conséquences que nous avons subies. Espérons que le poids de la démocratie et des institutions américaines soient suffisants pour faire barrage à toute dérive.

A l'heure où les voix populistes incitent au démantèlement de l'Europe, c'est précisément toutes ces évolutions et changements à venir qui doivent nous inciter à refonder notre Europe, pour faire face aux menaces, pour faire face à la mondialisation dont les excès sont certes préjudiciables et qui est rendue inéluctable par l'émergence des grandes puissances que sont déjà la Chine et les pays asiatiques, demain l'Inde, le continent africain et l'Amérique du Sud qui a un très fort potentiel de développement. Seuls, que pèseront une France, une Belgique, des Pays-Bas, même l'Allemagne dans ce monde qui nous attend dans les décennies à venir.

En France, la primaire de la droite a également démenti les médias et les sondages. Preuve que les électeurs ont suffisamment de maturité, de bon sens, pour exprimer leur ras-le-bol, leur rejet d'une situation politique désastreuse pour le pays, et pour se rassembler derrière un candidat dont le programme sans complaisance leur paraît de nature à nous faire sortir de l'ornière.

Cela étant, pour transformer ce candidat en Président de tous les français, il reste un chemin à parcourir, difficile, semé d'embûches. Toutes les avancées, toutes les réussites aux dernières élections se sont construites dans l'union des forces de la droite et du centre, et il devra en être de même pour préparer les prochaines échéances électorales. La constitution d'un socle commun pour un programme dans lequel nous pouvons tous nous retrouver est indispensable pour conduire vers l'alternance.

Fin d'année tourmentée également au Sénat, qui a été contraint, suite à l'échec de la commission mixte paritaire, de poser la question préalable dont le vote entraîne le rejet du texte proposé, en l'occurrence la Loi de Finances pour 2017. Pour faire simple le Sénat considère que le budget présenté n'est pas sincère, selon une terminologie d'expert-comptable, et que les chapitres de recettes sont largement surestimés.

Par ailleurs, l'état d'urgence a été prolongé jusqu'au mois de juillet 2017, ce qui couvre les périodes électorales. Cela étant les arbres ne doivent pas cacher la forêt, et l'état d'urgence ne doit pas masquer l'état des urgences de la France dans différents domaines, dans celui des entreprises et la relance des investissements indispensables à la création d'emplois, dans l'état calamiteux de notre agriculture qui conduit à des situations désespérées, dans celui de l'enseignement dont les réformes menées à hue et à dia déstabilisent le corps enseignant et les élèves, dans le mal être lié à nos valeurs républicaines qui se délitent et qu'il convient de restaurer.

Sur un plan local, dans notre département, se profile la poursuite des concentrations imposées ou permises par la loi NOTRE. De nombreuses communes nouvelles vont se constituer, des intercommunalités vont se regrouper pour atteindre le seuil critique.

Dans le même esprit la population de la commune du Château d'Olonne a voté massivement (67%) pour former à l'horizon 2019, avec les villes actuelles des Sables d'Olonne et d'Olonne sur mer, la grande commune des Sables d'Olonne qui deviendra la 2ème ville de Vendée et offrira un potentiel de développement économique à la hauteur des ambitions des élus dans ce domaine.

L'année 2017 sera donc celle de la construction ou des reconstructions. Construction de nos territoires pour adapter nos communes, nos intercommunalités, à un dimensionnement en harmonie avec les enjeux de notre époque. Reconstruction de notre paysage politique avec en ligne de mire l'alternance à laquelle aspire la majorité des français, reconstruction d'une Europe forte pour nous permettre de faire face aux défis et s'adapter à un monde en perpétuelle évolution.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Vendée Globe



© B. Gergaud

Nous aurons connu une intense activité autour du Vendée Globe, dont les 29 skippers, leurs bateaux, la grande remontée du chenal sous les acclamations de la foule, le départ vers le grand large et le 8ème défi à l'Océan, constituent les éléments les plus visibles et les plus médiatisés. Entre temps, tout au long de cette période, les jours et les soirées se sont déroulés, à l'initiative du département, des Sables d'Olonne, des entreprises, pour mettre en valeur tous ceux qui travaillent dans l'ombre afin de permettre aux skippers de réaliser leurs rêves, toutes les entreprises qui parient sur leur réussite, tous ceux qui enfin partagent leurs rêves.

J'ai rencontré les entreprises qui font la fierté de notre territoire - Sodebo, PRB, pour n'en citer que 2 dans des domaines totalement différents, des groupements d'entrepreneurs vendéens et tant d'autres dont je ne peux dresser la liste exhaustive. C'est tout cela que le Vendée Globe fédère, le monde sportif, le monde économique, le monde des loisirs, du tourisme, de la pêche, du nautisme et de la plaisance.

40 à 60 000 visiteurs par jour ! En période d'état d'urgence, cette manifestation a nécessité une vigilance de tous les instants. Un grand coup de chapeau doit être donné, aux bénévoles du Pays des Olonnes, aux gendarmes, CRS, militaires du plan vigipirate, sapeurs-pompiers et la protection civile, dont la mobilisation a permis le bon déroulement pendant toute la période sans incidents notables. Sans omettre la SNSM qui a assuré la sécurité en mer lors du départ.

Les femmes, cette fois-ci, ne sont pas présentes dans la compétition. Personnellement je le regrette un peu, mais je sais qu'indirectement les femmes des skippers ont une participation active, indispensable, dans la préparation de l'aventure avec l'angoisse de ceux qui restent à quai.

C'est pourquoi j'ai croisé avec plaisir d'anciennes participantes du Vendée Globe dans des éditions précédentes, Anne LIARDET et Catherine CHABAUD que j'ai depuis auditionné au Sénat, avec le groupe mer et littoral que je co-préside.

En marge, nous avons vécu l'inauguration, après réfection financée par le département, du quai de la Jauge. La bonne tenue de ces équipements portuaires est cruciale pour le développement des activités du port des Sables. Il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons aussi inauguré le nouveau bateau de la SNSM des Sables d'Olonne - le canotier Jacques Joly - avec sa marraine Madame Florence PINEAU, Maire d'Olonne sur Mer. Un magnifique outil de travail au service de tous, mis à la disposition de nos marins sauveteurs.

Notons également la visite de Monsieur AYRAULT, Ministre des Affaires Etrangères, du chantier naval OCEA, dont la majeure partie de la production est consacrée à l'exportation.

Trois semaines pendant lesquelles, et cela continue, notre territoire est devenu le phare de la Région, de la France visible depuis de nombreux pays du monde. Je souhaite que les retombées économiques, pour les entreprises et le tourisme, soient pour notre économie à la hauteur des efforts déployés.

Visite des Maisons d'arrêt



© vendee.fr

Mes visites aux 2 Maisons d'arrêt de notre département ont confirmé les positions que j'ai souvent défendues au Sénat lors des débats sur l'état du milieu carcéral et les budgets à mettre en œuvre pour les améliorer.

Si l'on veut que le personnel pénitentiaire ait des conditions de travail favorables pour accomplir leur tâche, si l'on veut que la Justice puisse sanctionner, si l'on veut que les détenus puissent accomplir leur peine au regard de la Société tout en envisageant une réinsertion réduisant la récidive, si l'on veut éviter les tensions et les violences, alors, et je l'ai maintes fois réclamé avec mes collègues parlementaires de notre département auprès du Ministre de la Justice, il est indispensable de remédier à la surpopulation carcérale chronique.

Le sénat s'est toujours impliqué pour la dignité humaine, en dénonçant l'état des prisons françaises «une humiliation pour la République».

L'annonce dans le plan prison de la construction d'un établissement pénitentiaire de 250/300 places en Vendée est une bonne réponse.

Où ? Je pense qu'il ne faut pas opposer une ville à une autre, il appartient aux élus départementaux d'en débattre en prenant en compte les besoins des professions magistrats, avocats, etc... en intégrant ce projet dans un plan harmonieux d'aménagement du territoire, sans éluder les aspects économiques et les retombées en matière d'emploi.

L'eau : gérer pour partager la ressource



© DR

Il y a urgence comme l'ont écrit mes collègues Henri TANDONNET et Jean-Jacques LOZACH, dans leur rapport d'information pour la Délégation sénatoriale à la prospective.

Le constat partagé les a conduits à proposer une gestion optimisée de la ressource et une gouvernance au plus près de la réalité des territoires.

Dans le prolongement de la réunion réunissant les responsables vendéens des SAGE et des Syndicats d'eau et du débat sur l'eau organisé au Sénat, j'ai répondu à l'invitation du Syndicat Mixte de la Vendée, de la Sèvre et des Autizes.

J'ai été accueillie par Jean-Claude RICHARD, Président, Jean-Pierre JOLY, Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable «Plaine et Graon», Daniel LEPERCQ, Gestionnaire des réserves de substitution et Fabrice ENON.

Créé en 1981 pour faire face aux besoins en travaux sur le Marais Poitevin, le SMVSA a su évoluer pour s'adapter aux réalités du terrain et à l'évolution de la législation et des réglementations tout en restant porteur de projets.

J'ai pu visiter «la réserve bâchée» de Sainte-Gemme-la-Plaine pour ensuite participer à une réunion de travail portant sur leur origine, leur gestion et le bilan de leur fonctionnement.

J'ai pu appréhender concrètement la dimension transversale de sa gestion. Préservation de la ressource en eau dans ses dimensions qualitative et quantitative, reconquête de la biodiversité, répondre aux besoins économiques (agriculture, tourisme, pêche,...) et protection des populations, sont les préoccupations des élus et responsables du SMVSA qui sont portées au Sénat.

Enfin, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a permis de se projeter dans l'avenir. Il faut rappeler que son volet «prévention des inondations» fait suite à la tempête Xynthia.

Dans la perspective du 1er janvier 2018, date d'application obligatoire, c'est une nouvelle gouvernance qui se dessine en Vendée afin d'en optimiser les actions qui seront financées par une fiscalité dédiée.

Redressement de la justice



© libre de droit

de la justice ?

Jusqu'au 1er février 2017, tous les citoyens ont la possibilité de répondre grâce au lien :

Créée par la Commission des Lois du Sénat, la mission d'information pluraliste sur le redressement de la justice, après avoir retenu les 6 thèmes de travail a mis en ligne le 29 novembre sur le site Internet du Sénat, un espace participatif destiné à recueillir les contributions des internautes. Voici les 6 questions posées :

- comment améliorer les capacités de gestion et d'évaluation au sein du ministère de la justice ainsi que la conception et le pilotage des réformes judiciaires ?
- comment améliorer l'organisation et le fonctionnement des juridictions de première instance et des cours d'appel et l'exécution des décisions de justice ?
- comment recentrer le juge sur sa mission première, qui est de juger ?
- comment financer l'aide juridictionnelle et maîtriser les frais de justice ?
- comment désengorger les juridictions pénales et améliorer l'efficacité de la chaîne pénale, ainsi que l'application des peines ?
- quel est l'impact des innovations technologiques et financières dans le domaine

[LIRE LA SUITE](#)

Délégation estonienne



© communication Sénat

Dans le cadre du groupe interparlementaire d'amitié France - Pays-Baltes, j'ai accueilli avec Jean-Marie BOCKEL, son Président au Sénat, Jürgen LIGI, le nouveau Ministre des Affaires étrangères de la République d'Estonie suite à la démission du Premier Ministre et l'installation d'une nouvelle coalition gouvernementale autour du Parti du Centre.

Jürgen LIGI voulait contrer les perceptions négatives dans certains médias occidentaux et rassurer sur la politique étrangère et européenne qui sera conduite par l'Estonie. Il a très clairement affirmé la priorité qui sera donnée à l'OTAN et à l'Union européenne.

Le Président, Jean-Marie BOCKEL, conscient des difficultés politiques a rassuré et confirmé la volonté de la France de poursuivre son travail aux côtés de la République d'Estonie.

Femmes et laïcité



© communication Sénat

Chantal JOUANNO, Présidente de la délégation aux droits des femmes au Sénat a présenté jeudi 3 novembre le rapport d'information «*La laïcité garantit-elle l'égalité femmes-hommes?*» issu des travaux sur le thème «Femmes et laïcité».

En effet, alertée par des comportements plus particulièrement dans l'enseignement, sur internet, dans le domaine médical, dans l'entreprise et dans l'espace public, qui menacent les droits et libertés des femmes dans notre pays et convaincue que les femmes sont les premières victimes des extrémismes religieux, la délégation aux droits des femmes du Sénat a souhaité inscrire à son programme de travail une réflexion sur la laïcité afin d'évaluer ses dimensions émancipatrices pour les femmes.

Ayant pris part activement aux travaux de la délégation, j'ai tenu, par ma contribution à confirmer mon soutien aux propositions pour répondre aux menaces qui pèsent sur les valeurs de notre République et sur la mixité, élément déterminant de notre «vivre ensemble».

Il faut «*apporter un soutien sans faille aux représentants des religions en France afin de les accompagner dans les évolutions indispensables pour que chacun puisse vivre sa religion en harmonie avec ses concitoyens*».

[LIRE LA SUITE](#)

CME Noirmoutier-en-Ile



© communication Sénat

Judi 15 décembre, j'accueillais les 15 membres du Conseil municipal des enfants de Noirmoutier-en-Ile.

Pour une fin de mandat de 2 ans, la visite du Sénat est une belle récompense. En effet, le Palais du Luxembourg, c'est l'histoire de France, un patrimoine architectural et une institution parlementaire. Appréhender ces trois dimensions en assistant également à une séance de questions d'actualités au Gouvernement restera pour eux un beau souvenir. Bien évidemment, ils étaient accompagnés notamment de Noël FAUCHER, Maire et Conseiller départemental, Ghislaine DRION, Adjointe référente.

Le Conseil municipal des enfants à l'instar du Sénat est une assemblée où il convient de réfléchir à l'avenir, de discuter démocratiquement et de voter.

Financement de la Sécurité sociale

2017

DOSSIER DE PRESSE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

© minefi.gouv.fr

S'agissant de la branche **vieillesse**, en déficit de 2,2 milliards d'euros en 2017, elle est pénalisée par le très lourd déficit du Fonds de solidarité Vieillesse (3,9 milliards d'euros en 2017) et ce n'est pas en le privant de 1,7 milliards d'euros de ressources qu'on améliorera la situation de ce Fonds et de la branche. Avec mes Collègues de l'UDI-UC, souhaitant le retour à l'équilibre des comptes pour l'avenir de la protection sociale de notre pays, nous avons dénoncé les **artifices comptables destinés à embellir la présentation gouvernementale**.

Ainsi, le 1er décembre, considérant notamment que le **niveau de prélèvements obligatoires au profit des organismes de sécurité sociale reste celui atteint en 2013 malgré le pacte de responsabilité**, la majorité sénatoriale a rejeté le PLFSS pour 2017.

Après avoir voté le 22 novembre, un projet de loi plus sincère et plus juste que celui présenté par le Gouvernement, la majorité sénatoriale a décidé, après l'échec de la Commission Mixte Paritaire qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération sur le projet de **loi de financement de la sécurité sociale pour 2017**, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture.

Pour la branche **famille**, je salue la création d'une agence de recouvrement des créances de pensions alimentaires. Néanmoins, je regrette que l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) ait été construit sur des hypothèses bien trop optimistes, et repose sur des mesures auxquelles une majorité d'entre nous s'est opposée, à savoir la modulation des allocations familiales et la réforme du congé parental.

Marais poitevin



© BM

des acteurs locaux de l'Etat, une **enveloppe budgétaire unique «fongibilisée»** autorise en cours d'année l'ajustement de l'affectation des crédits aux priorités et à l'avancée des mesures ; sa souplesse favorise l'**efficacité**... Il sera forcément porté préjudice de manière significative à l'entretien de la zone humide du Marais Poitevin et à sa **biodiversité** ainsi qu'à **ses économies agricole et touristique**.
Si Madame Barbara POMPILI a confirmé que la gestion durable du Marais poitevin est une priorité du Gouvernement, **2017 ne permettra pas de revenir sur la baisse intolérable d'un programme utile**.

Mardi 15 novembre, en séance des questions orales sans débat, j'ai **dénoncé la baisse de 63% du programme des interventions territoriales de l'Etat (PITE)** pour le **Marais Poitevin** entre 2015 et 2016 et interrogé Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, sur les **perspectives pour 2017**.

Alertée au mois de juillet dernier par Pierre-Guy PERRIER, le tout nouveau Président du Comité syndical du Parc Naturel Régional du Marais poitevin, organisme gestionnaire regroupant 3 départements, 2 régions, 11 EPCI, 93 communes et 3 chambres d'agriculture, j'ai souhaité préalablement à la discussion budgétaire, être la **porte-parole** des acteurs de la protection, du développement et de l'animation d'un territoire de 100 000 hectares accueillant 100 000 habitants : «l'intérêt du PITE porte sur la **convergence d'interventions régionales et interministérielles** au service d'un territoire pour mettre à la disposition

[LIRE LA SUITE](#)

Stabilisation du droit de l'urbanisme



© libre de droit

accéléérées et l'octroi de dommages et intérêts en cas de recours abusif, facilité. Le texte assouplit aussi l'articulation entre les documents d'urbanisme et **facilite les opérations d'aménagement**. Enfin, il améliore la protection du patrimoine.

Dans le prolongement du rapport du groupe de travail sur la simplification législative du droit de l'urbanisme, de la construction et des sols dont je suis membre, à l'unanimité mercredi 2 novembre le Sénat a adopté la proposition de loi portant accélération des procédures et stabilisation du droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement.

Elle est l'aboutissement concret des **travaux transpartisans** initiés par le Président du Sénat Gérard LARCHER.

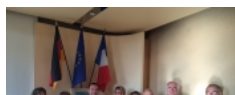
Pour rappel, en dix ans pas moins de 64 lois, 22 ordonnances et 104 décrets ont modifié le régime des plans locaux d'urbanisme. L'instabilité de ces règles perturbe l'ensemble des acteurs et élus locaux et est source du nombre croissant de contentieux.

De plus, le **coût des normes** représente trois points du produit intérieur brut selon les chiffres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique-OCDE. Le coût brut des textes soumis entre 2008 et 2014 au Conseil national d'évaluation des normes s'élevait à 6 milliards d'euros.

Ainsi, les **procédures de contentieux de l'urbanisme seront-elles**

EN VENDÉE

A la rencontre des élus de La Châtaigneraie



Poursuivant mes visites à la rencontre des élus, je suis reçue à La Châtaigneraie par Nicolas MAUPETIT, Maire et ses adjoints. Cela me permet d'échanger sur les préoccupations liées aux difficultés financières qu'engendre pour les territoires la baisse des dotations de l'Etat, et malgré tout de constater la dynamique qui anime cette



© DR

raisons et conditions d'une réussite».

L'aménagement du territoire, la revitalisation de nos communes rurales sont une forte préoccupation des sénateurs UDI, dont Hervé MAUREY, également Président la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable se fait l'ardent défenseur.

J'ai retenu la maxime de Nicolas MAUPÉTIT : «La réussite appartient à tout le monde, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite».

commune.

La réhabilitation du centre-ville, projet important du moment, inclut la mise aux normes d'accessibilité des établissements, ainsi que des voiries et espaces publics.

A terme se profile un projet de commune nouvelle, déjà 8 communes nouvelles en Vendée, un processus est lancé comme le disent les sénateurs Françoise GATEL et Christian MANABLE dans leur rapport «Les communes nouvelles, histoire d'une révolution silencieuse :

Visite Charal



© DR

J'ai été chaleureusement accueillie, avec des élus de la Châtaigneraie, par Frédéric SIGNOUR, directeur du site de la Châtaigneraie du groupe Charal, leader sur le marché de la viande.

Après avoir occupé 200 agents, les effectifs actuels sont de 140 personnes.

Nous avons, avec les cadres présents, abordé les problèmes de la filière, découvert le groupe, l'entreprise et les métiers.

Nous avons évoqué sans difficultés les problèmes apparus dans les pratiques de certains abattoirs et dont certaines questions écrites au gouvernement se sont faites l'écho au Sénat.

Charal est en lien avec 350000 éleveurs, dont 11000 référencés selon un cahier des charges exigeant.

Les enjeux sont qualité, traçabilité, respect des règles de protection animale, contrôle des étapes, relation directe avec les consommateurs.

Cérémonie de la Sainte-Barbe aux Sables d'Olonne



© DR

Traditionnelle cérémonie des festivités de la Sainte-Barbe chez les sapeurs-pompiers, cette manifestation est l'occasion de renouveler à l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires notre sympathie, et saluer une nouvelle fois leur courage et leur dévouement.

C'est également l'occasion de noter, alors que l'activité progresse de 15% sur le département, des points positifs comme : l'investissement des collectivités pour privilégier l'embauche de sapeurs-pompiers volontaires, mais aussi la féminisation de la profession.

Je souhaite que les dispositions législatives qui nous seront proposées pour assurer la réhabilitation des valeurs républicaines, l'instruction de la jeunesse au sens de servir, inciteront de nombreux jeunes à s'investir au service des autres, devenir sapeur-pompier est une des meilleures écoles pour acquérir le sens de l'honneur et du devoir.

Les communes nouvelles



© DR

Les regroupements d'intercommunalités, la création de communes nouvelles, entraînent simultanément engouement, rejet et incompréhension. Il m'est apparu nécessaire d'apporter à la population, du pays des Olonnes en l'occurrence, des informations précises, incontestables puisque s'appuyant sur des expériences de terrain.

J'ai donc fait appel à ma collègue Sénatrice Françoise GATEL, Vice-Présidente de l'Association des Maires de France, membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, et à ce titre co-auteur du rapport d'information «Les communes nouvelles, histoire d'une révolution silencieuse : raisons et conditions d'une réussite».

Sa connaissance du sujet fait autorité. Le 26 novembre, à Olonne sur mer, devant une salle comble et intéressée, avec beaucoup d'humour et de son expérience personnelle de Maire de Châteaugiron.

Parmi les 300 personnes présentes, une vingtaine de maires de communes de Vendée, dont 4 viennent de créer des communes nouvelles, de nombreux élus, ont pu débattre sur cette révolution silencieuse.

Les nécessités liées aux conditions économiques, la baisse des dotations entre autres, les mutations indispensables induites par l'avènement des nouvelles technologies, une nouvelle approche de la notion de commune plus adaptée à la notion de territoire, de bassin de vie, la volonté de l'Etat d'élever l'intercommunalité comme interlocuteur du département et à un seuil plus contraignant en termes de nombre d'habitants, incitent au regroupement d'intercommunalités et à la création de communes nouvelles.

La loi permet de conserver la proximité indispensable à la cohésion sociale et de préserver les identités mais sans compromettre l'efficacité.

Un grand merci à Françoise GATEL qui avec simplicité, efficacité, et bonne humeur a su apporter des réponses concrètes aux questions légitimes que se posent citoyens et élus sur le devenir de leurs territoires. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

LIRE LA SUITE

Violences conjugales



A l'initiative de l'AUFDF - Accueil d'Urgence Femmes en Difficulté - le film «C'est pas de l'Amour» était présenté à la salle culturelle La Gargamoëlle au Château d'Olonne.

Ce film réalisé par Jérôme Cornuau développe son intrigue sur les violences conjugales, déroulant sans complaisance, le parcours de la victime, le déni, la complicité involontaire de l'entourage, le doute des enquêteurs, tout un scénario dont



© critique-film.fr

sont victimes des milliers de femmes.

Je suis venue apporter mon soutien à cette association qui lutte au quotidien pour secourir ces femmes, trop nombreuses et dont l'on ne découvre souvent le martyre qu'après de nombreuses années, en tant que femme d'une part, en tant que Sénatrice membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes d'autre part.

Le hasard du calendrier a voulu que, dans les jours précédents, le mardi 22 novembre, j'intervenais à la Tribune du Sénat dans le cadre du débat sur les conclusions du rapport «2006-2016 : un combat inachevé contre les violences conjugales».

J'exposais ; «la première pensée qui me vient à l'esprit, est qu'un tel débat ne devrait pas avoir lieu.

Nous ne devrions pas, en France, au 21ème siècle, avoir à traiter la question des violences conjugales».

En effet, malgré quatre grandes lois votées depuis une quinzaine d'années, en France, en moyenne, une femme meurt tous les trois jours victime de violences conjugales. Sans compter les victimes de troubles psychologiques engendrés par des années de haine et de violence.

Il faut lutter sans répit contre ce fléau barbare, en renforçant la protection, l'accompagnement des femmes mais aussi des enfants victimes collatérales.

Assemblée générale HMP 85



© histoire-memoire-passion-85.fr

symptomatique que tous les candidats aux élections primaires insistent sur le besoin que tous les élèves apprennent l'Histoire de France.

C'est toujours un honneur pour moi d'être présente auprès de cette association dont le travail de mémoire, le souci de réhabiliter le sens civique et les valeurs républicaines, sont absolument remarquables.

Cela me donne l'occasion de revenir sur la mémorable organisation des 2 journées commémoratives de la libération des Sables d'Olonne, et de remercier à nouveau les organisateurs et participants. A cette époque la barbarie était vaincue, au prix d'un énorme sacrifice humain.

Ne l'oublions pas en ces jours où pour nous protéger nous devons avoir recours à l'état d'urgence.

Les hommes politiques sont conscients de la nécessité du devoir de mémoire et préoccupés de l'éducation de notre jeunesse. Il est

Inauguration Emmaüs à Vairé



© DR

Une grande satisfaction d'avoir répondu à l'invitation de Christian TESSIER, Président de la Communauté d'Emmaüs Les Essarts-Pays des Olonnes pour participer aux côtés du Président National Thierry KHUN et de nombreuses personnalités, à l'inauguration du nouveau magasin qui s'ouvre à Vairé.

Au-delà de cette notion de magasin et des relations acheteurs-vendeurs, ce qui m'interpelle c'est ce formidable engagement communautaire au service de personnes en difficulté.

Ce sont les valeurs de solidarité, la lutte contre la pauvreté, l'accueil inconditionnel.

C'est aussi la réinsertion par le logement, un projet de construction de logements pour les compagnons est en cours sur ce site, c'est la réinsertion par le travail.

Quel beau nom que celui de «compagnons», indissociable du compagnonnage nommé DEVOIR jusqu'au 17ème siècle, devoir des uns envers les autres.

Une autre facette de l'action des compagnons d'Emmaüs, est le développement de l'économie circulaire, en reconditionnant les objets pour leur donner une seconde vie, on est bien dans ce concept dont les 3 piliers sont l'écologie, l'économie et le social.

Les dons des particuliers alimentent les ateliers, mais aussi le partenariat avec les acteurs de la collecte des déchets, comme Trivalis, qui peut aussi contribuer à alimenter cette économie circulaire.

Pour nous tous, cette journée est enrichissante, et donne envie de reprendre avec l'ensemble des compagnons ce magnifique poème de l'Abbé Pierre :

Je continuerai à croire, même si tout le monde perd espoir.

Je continuerai à aimer, même si les autres distillent la haine.

Je continuerai à construire, même si les autres détruisent.

Etc...

Echanges avec les élus de Chantonnay



© DR

Beaucoup de dynamisme dans cette petite ville de plus de 8000 habitants, blottie entre Le Lay et le Petit Lay, où l'industrie est bien présente avec des sociétés comme Fleury Michon, Doux, Pubert et Gautier.

L'équipe municipale entraînée par Gérard VILLETTE a beaucoup de projets tant pour la ville qu'en liaison avec l'intercommunalité, centre aquatique, bibliothèque-médiathèque, etc...

La possibilité de créer une base de loisirs a occupé une longue partie de nos échanges. Pour ces élus, ce serait mettre à disposition des habitants un équipement ludique, mais également un atout supplémentaire pour le tourisme.

Visite Fleury Michon



Quel lien entre la Vendée et l'Alaska ? Le groupe familial Fleury Michon. J'ai visité cette usine installée à Chantonnay qui a passé un partenariat avec les pêcheurs d'Alaska pour, dans le respect du développement durable, s'approvisionner en poissons, base de la production du surimi. Avec ses 140 salariés, sur environ 4000 que compte le groupe, elle



© DR

pour thème central : «aider les Hommes à mieux manger chaque jour», au travers de 5 items, les consommateurs, les clients, la communauté des salariés, la société civile et les filières. Nous avons abordé bien évidemment les freins au développement, la qualité des produits et les rapports au sein des filières.

Ces préoccupations rejoignent les miennes, particulièrement lorsque l'on évoque le poids des charges, la stratification des réglementations et des normes, tous les carcans administratifs qui freinent les chefs d'entreprises dans l'expression de leur créativité et du développement de leurs établissements.

reçoit le poisson (colin et merlu) et le transforme en surimi avec une remarquable déontologie de production.

20 000 tonnes de surimi, sur les 40 000 mises sur le marché par l'ensemble des producteurs, sont fabriquées dans cette usine ultra moderne.

Parmi les nombreuses entreprises familiales de la région, qui participent à la success-story vendéenne, Fleury Michon est l'un des moteurs. L'entreprise axe sa croissance sur un management participatif avec

Visite et échanges à Saint-Prouant



© DR

réalisés.

La recherche de subvention devient une priorité et un souci pour les maires. La baisse des dotations de l'Etat est durement ressentie. La réserve parlementaire est un outil qui permet aux parlementaires d'apporter leur soutien aux projets des élus.

A l'invitation de Yannick SOULARD, Maire de Saint-Prouant, je rencontre les élus et nous évoquons les problèmes soulevés de manière récurrente chez tous les élus en charge de petites communes, liés à la réduction des ressources pour faire face à des investissements indispensables.

C'est aussi l'occasion de visiter le Temple Protestant, édifice qui fût affecté à l'Eglise Réformée par décret Napoléonien du 27 janvier 1807. Il s'agissait de l'ancienne église paroissiale désaffectée.

L'occasion pour moi de parcourir une nouvelle fois le riche patrimoine du Bas-Poitou, de me remémorer l'implantation protestante dans cette région.

Dans de nombreuses communes nous avons un patrimoine d'une incomparable richesse, mais son entretien devient problématique, c'est le cas pour ce Temple dans lequel d'importants travaux doivent être

AGENDA

En perspective



© libre de droit

Elections législatives :

- la **clôture du scrutin est fixée à 18 heures**, sauf dérogation arrêtée par le représentant de l'État

- 11 juin : premier tour

- 18 juin : second tour

- Les dispositions de la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 modifiant les règles de **cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député** s'appliqueront

27 juin – 15 heures : ouverture de la XVème législature

Au Sénat :

14 juin : délégation aux droits des femmes : déplacement à Rennes dans le cadre du rapport d'information sur « Femmes et agricultrices »

20 ou 21 juin : débat préalable à la réunion du Conseil européen des 22 et 23 juin

5 juillet : délégation aux droits des femmes vote du rapport d'information sur les agricultrices

En Vendée :

17 et 18 juin : Vendée Cœur aux Sables d'Olonne

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez mon actualité sur les réseaux sociaux



© libre de droit

Facebook : www.facebook.com/annick.billon.7

Twitter : @AnnickBillon

CONTACT

Au Sénat

Béatrice Moinard

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 02

E-mail : a.billon@senat.fr

Permanence parlementaire

Résidence Clemenceau

125 boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Tel : 02 51 36 16 99

Christa BLAIN

Tel : 06 31 74 05 61

Yves HUET

Tel : 06 37 80 42 95

Facebook : [facebook.com/annick.billon7](https://www.facebook.com/annick.billon7)

Twitter : @AnnickBillon

www.udi-uc-senat.fr